



# PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Identification et  
amélioration des bonnes  
pratiques du transfert de  
technologie

Lot de travail 2 – Annexe 2

Mai 2010



Fonds européen  
de développement régional  
L'Union Européenne  
investit dans votre avenir



## Annexe 2.0 WP2 PROTTEC

### **Résumé de l'évaluation documentaire des bonnes pratiques évidentes de transfert de connaissances à la fois en France et au Royaume-Uni**

L'évaluation documentaire des bonnes pratiques de transfert de connaissances constate que l'on a vu au cours des quelques dernières années des développements significatifs quant à l'efficacité du transfert de connaissances à la fois en France et au Royaume-Uni ; et que ce transfert dépend d'une série complexe d'interactions entre l'industrie et l'université.

En résumé, l'évaluation remarque que de nombreux facteurs influencent l'efficacité des activités de transfert de connaissances. En matière de bonnes pratiques, une connaissance des facteurs les plus influents est essentielle à tout programme d'activités de transfert de connaissances. On peut citer comme suit :

- le rôle le plus fondamental au succès du transfert de technologies est tenu par les individus qui y participent et les meilleures formes de transfert de connaissances impliquent des interactions humaines (Argote et Ingram, 2000 ; Lambert Review, 2003).
- les individus ayant une bonne connaissance du « marché » sont un déterminant majeur du succès des interactions entre les universités et l'industrie (Stevens et Bagby 2001).
- les compétences et les comportements en matière d'organisation et de gestion sont des facteurs critiques qui facilitent le processus de transfert de technologies entre les universités et l'industrie (Siegel, et al, 2003).
- les compétences et les actions des différents chefs de projet sont clés pour le succès de l'exploitation des recherches publiques (Martin 2008).
- les activités de transfert de connaissances ciblées sur les grandes entreprises et institutions ont un impact sur les PME par le biais des chaînes d'approvisionnement de ces sociétés (rapport PACEC 2008).
- élément fondamental des alliances et coentreprises, la confiance ouvre l'accès à des ressources et crée une volonté de trouver des solutions par une résolution mutuelle des problèmes (Dhanaraj, et al, 2004 ; Uzzi, 1997).
- l'aisance selon laquelle se fait le transfert de connaissances est fonction du type de connaissance en question : il est plus difficile de transférer des connaissances tacites que des connaissances codifiées, ceci suggérant que, par comparaison, les connaissances tacites exigent plus de motivation, d'effort et de capacité à transférer que des connaissances codifiées (Reagans et McEvily 2003).
- le transfert de connaissances tacites dépend plus de la bonne personne, ayant les bonnes connexions au bon endroit, ceci limitant donc le nombre de personnes pouvant contribuer au processus (Reagans et McEvily 2003).

Il existe de nombreux obstacles au succès. L'évaluation indique que pour surmonter ces obstacles et améliorer le transfert de connaissances entre les universités et l'industrie, il est nécessaire de :

- demander aux universités de concevoir des politiques flexibles en matière de transfert de technologies (Horng et Hsueh 2005)
- améliorer les pratiques en matière de personnel dans le bureau de transfert de technologies (Horng et Hsueh 2005)
- consacrer des ressources supplémentaires au transfert de technologies entre université et industrie (Horng et Hsueh 2005)
- améliorer les récompenses pour la participation au transfert de technologies entre les universités et l'industrie (Horng et Hsueh 2005)
- les universités devraient essayer de mieux comprendre les besoins de leurs véritables « clients », à savoir les entreprises ayant le potentiel de commercialiser leurs technologies (Siegel, et al, 2003)
- rationaliser les politiques et procédures de transfert de technologies entre les universités et l'industrie (Siegel, et al, 2003)
- embaucher des responsables de licences et des directeurs de bureau de transfert de technologies ayant une plus grande expérience commerciale et consacrer des ressources supplémentaires au bureau de transfert de technologies et aux brevets (Siegel, et al, 2003)
- passer à des compensations de type incitation dans le bureau de transfert de technologies (Siegel, et al, 2003)
- embaucher des managers/administrateurs de recherche qui privilégient une vision stratégique et qui peuvent servir d'intermédiaires facilitateurs efficaces (voir documentation se rapportant au concept du « boundary spanning » - concept permettant de faciliter l'interface entre des groupes) (Siegel, et al, 2003)
- reconnaître la valeur des relations personnelles et des réseaux sociaux, avec la participation de scientifiques, d'étudiants de troisième cycle, et d'anciens étudiants (Siegel, et al, 2003)
- lors de la mise en place de partenariats de recherche collaborative, déterminer dès le départ les droits de propriété et d'exploitation pour toute propriété intellectuelle (PI) pouvant être générée (Lambert Review 2003)
- améliorer l'expérience propre à un poste (Riege et Zulpo 2007) et embaucher des managers de technologie ayant une expérience universitaire (Siegel, et al, 2003)
- l'industrie doit être proactive en vue de combler le fossé culturel avec le monde universitaire (Siegel, et al, 2003)
- explorer d'autres moyens pour entrer dans les réseaux sociaux de transfert de technologies entre les universités et l'industrie (Siegel, et al, 2003)
- prévoir suffisamment de temps pour que les universitaires puissent entreprendre des activités de transfert de connaissances (rapport PACEC 2008)
- encourager plus de transferts de connaissances avec les petites et moyennes entreprises (Sainsbury Review 2007)
- augmenter le nombre de partenariats de transfert de connaissances au Royaume-Uni (Sainsbury Review 2007)

L'évaluation fait également apparaître qu'il est souvent difficile de quantifier la série complexe d'interactions entre les universités et l'industrie, et les indicateurs de performance des universités, en termes de transfert de technologies auprès de l'industrie, se focalisent souvent uniquement sur quelques types de transferts de

connaissances. Par conséquent, il serait utile d'identifier un système unifié permettant de quantifier le transfert de connaissances sur tout un éventail de voies empruntées.